



Pénurie de conducteurs de bus - Plan de Transport Adapté :

nouveaux horaires à compter du 06/02/23

Vous trouverez ci dessous le détail des modifications des services :

LIGNES URBAINES 1/2/3/4 :

Les services fonctionnent sans modifications.

LIGNES INTERURBAINES :

Ligne A : TULLINS → VOIRON :

Le service **07:05 «SCOLAIRE»** au départ de « Moirans - PARC DE LA GRILLE» à destination de «Voiron - GARE SUD» ne sera pas effectué.

Vous pouvez vous reporter sur le service VO22 qui desservira les arrêts « Moirans - LES BALMES / SAINT JACQUES / LOUIS MOYROUD / PARC DE LA GRILLE / RUE DU 8 MAI 1945 / LES VIOLETTES » (CF. fiche horaire VO22)

Ligne W : VOIRON → FONTANIL :

Le service de **07:23** au départ de l'arrêt « VOIRON - GARE NORD» à destination de « LE FONTANIL - PALLUEL » sera effectué à **07:33**

- ▶ Les lignes D / E / F / L / 10 ne sont pas modifiées.
- ▶ Les Lignes 20 / N desservant Centr'Alp ne sont pas modifiées.





Pénurie de conducteurs de bus - Plan de Transport Adapté :

Ligne CH66 : service 17h00 reporté sur les lignes CH63 / CH65, en cas de bus complet, vous pouvez vous reporter à bord du bus CH64 qui desservira exceptionnellement l'arrêt « CHARAVINES - OFFICE DU TOURISME ».

Ligne GA71 : nouveaux horaires du service 17:00 suite à l'ajout de la desserte des arrêts de la ligne GA75 (cf. nouvelle fiche horaire GA71).

Ligne GA75 : service 12h10 et 17:05 reporté sur la ligne GA71 (cf. nouvelle fiche horaire GA75 / GA71).

Ligne VO21 : service 07:00 effectué à 06:50 (cf. nouvelle fiche horaire VO21).

Ligne VO22 : service 07:10 effectué à 06:50. La ligne desservira les arrêts « Moirans - LES BALMES / SAINT JACQUES / LOUIS MOYROUD / PARC DE LA GRILLE / RUE DU 8 MAI 1945 / LES VIOLETTES » en raison de la suppression de la ligne A 07:05 « SCOLAIRE » (cf. nouvelle fiche horaire VO22).

Ligne VO31 : le service de 06:50 sera effectué à 06:45 (cf. nouvelle fiche horaire VO31).

Ligne VO32 : le service de 06:55 sera effectué à 06:50 (cf. nouvelle fiche horaire VO32).

► Les autres lignes de transports scolaires ne sont pas modifiées





Pénurie de conducteurs de bus - Plan de Transport Adapté :

LIGNES TAD :

Les services de transports à la demande ne sont pas modifiés.

**Ces modifications seront effectuées à compter
du lundi 06 février 2023 jusqu'à la fin de la période du plan de
transport adapté**

► ATTENTION :

la modification des services est susceptible d'évoluer sur d'autres lignes de bus.
Les regroupements des services peuvent être maintenus durant la période de crise de
pénurie de conducteurs de bus.

► (cf fiches horaires sur www.paysvoironnais.com).

Pour rester informé :
Inscrivez-vous à l'alerte SMS pour recevoir en temps réel l'état de fonctionnement
de votre ligne via le lien

http://www.paysvoironnais.com/perturbations/alerte-sms-592.html?no_cache=1

et en consultant le site :
www.paysvoironnais.com

